

Mission
d'appui à la mise en place de l'observatoire
des échanges transfrontaliers
entre la République Haïtienne
et la République Dominicaine.

Version provisoire

Alex BELLANDE
&
Bio Goura SOULE

Jun 2004

Table des matières.

Introduction.

1- Le présent rapport rend compte de la mission que Messieurs *Alex BELLANDE et Bio Goura SOULE* ont effectué pour le compte de l'IRAM à Haïti du 8 au 18 juin 2004. L'objectif de la mission est d'apporter un appui méthodologique à la mise en place de l'observatoire des échanges transfrontaliers entre la République Dominicaine et Haïti.

2- L'idée d'un observatoire des échanges transfrontaliers des produits agricoles entre les deux pays fait suite à l'étude « *appréciation des échanges commerciaux transfrontaliers entre la République Dominicaine et Haïti* » réalisée dans le cadre du projet RESAL en 2001. Cette étude avait mis en évidence l'importance des transactions commerciales transfrontalières des produits agricoles entre les deux pays et recommandé un suivi à moyen terme de leur évolution pour mieux apprécier leur impact sur l'économie d'Haïti en général et sur la sécurité alimentaire de ce pays, en particulier.

3- La mission s'est déroulée en trois phases

- La première phase a consisté en une séance de travail, réunissant outre les deux consultants, le responsable du Laboratoire des relations hatiano-Dominicaines (LAREHDO) et chargé d'étude de l'observatoire, *Mr Richard MATHELIER* et le représentant de l'IRAM à Haïti, *Mr Gilles DAMAIS*. Cette séance du 11 juin a permis non seulement de préciser les objectifs de la mission, mais surtout de faire un background sur la nature, l'ampleur et l'évolution récente des échanges frontaliers entre la République Dominicaine et Haïti. Une large place des discussions a été également consacrée à la présentation des expériences et acquis de l'observatoire des échanges transfrontaliers entre le Nigeria et ses voisins immédiats : Bénin, Cameroun, Niger et Tchad.
- La seconde phase a été consacrée à une visite de terrain de 4 jours. Outre les deux consultants, la mission a impliqué le chargé de l'étude de l'observatoire (*Mr Richard MATHELIER*) et le proposé à la supervision des enquêtes (*Mr VIL*). La mission a ainsi pu visiter les marchés de Ouanaminthe et de Capotille (Haïti) et Dajabon (République Dominicaine) et discuter avec quelques opérateurs économiques et identifier l'enquêteur qui aura la charge des investigations dans cette zone.
- Deux séances de restitution finale ont été organisées à la fin de la mission les 16 et 17 juin. Elles ont permis de dégager les contours, contenus, échéanciers des activités prévues dans le cadre de l'observatoire et des modalités pratiques de leur mise en œuvre. L'accent a été surtout sur les questions méthodologiques : collecte des données, prix, quantité, origine, destination et taux de change de la gourde et du peso.

I- Background sur les observatoires des frontières.

- 4- Les questions relatives aux frontières continuent de se poser dans nombre d'Etats, surtout du Tiers-Monde. Quelle que soit leur configuration, les frontières présentent plusieurs enjeux : géopolitiques, économiques, et socio-culturels. De ce fait, elles sont l'objet d'une attention particulière qui revêt généralement deux formes : les études ponctuelles et le déploiement de stratégies de prévention des crises ou de suivi des activités économiques qui s'y déroulent.

- 5- Les études qui ont été consacrées aux phénomènes de frontière permettent de classer celles-ci en deux grandes catégories : les frontières dites muettes et les frontières actives. Les premières se singularisent par une absence d'activités économiques et de ce fait présentent de faibles enjeux stratégiques. Par contre, les secondes se caractérisent par l'exceptionnel développement des transactions commerciales. Celles-ci s'appuient sur des déterminants qui vont des disparités de potentialités économiques des Etats aux opportunités induites par les différences de politiques économiques, monétaires et commerciales entre les pays contigus.
- 6- Les implications d'un tel fonctionnement des échanges sont multiples bien que les analystes ne s'attardent généralement que sur deux aspects : géographiques en terme de structuration de l'espace et économique, création ou détournement de richesse pour les Etats et les acteurs en présence. Dans le premier cas, les échanges transfrontaliers débouchent sur ce que IGUE appelle les « périphéries nationales » qui fonctionnent comme des enclaves économiques à cheval sur les deux pays. Leur dynamisme est inversement proportionnel au niveau d'harmonisation des politiques économiques des Etats. Par contre au niveau strictement économique, beaucoup d'analystes estiment, que ces transactions qui pour l'essentiel empruntent des circuits informels sont déstructurants des économies nationales, génèrent peu de valeurs ajoutées, alimentent le fonctionnement des réseaux mafieux, même si elles sont porteuses d'emplois et d'amélioration des revenus des populations frontalières.
- 7- De façon globale les échanges transfrontaliers modèlent les économies des pays en présence, souvent pas dans le sens voulu par les décideurs. Il peut en résulter des tensions ou des frustrations des pouvoirs publics qui explique la mise en œuvre de mécanismes spécifiques pour favoriser l'émergence d'une coopération transfrontalière. A part l'Europe qui s'est explicitement dotée d'une charte européenne des régions frontalières et transfrontalières, de nombreuses initiatives sont en cours en Afrique de l'ouest. Elles sont de deux ordres, celles qui émanent des pouvoirs publics et celles qui résultent des préoccupations des chercheurs.

2-1- Les initiatives des décideurs publics.

- 8- La plus ancienne a été initiée par le Nigeria pour gérer ses relations avec ses voisins immédiats. En effet à travers le décret n°38 du 17 décembre 1987, ce pays a créé « the National Boundary Commission ». La mission de cette commission est de prévenir les conflits frontaliers, promouvoir la coopération transfrontalière, accélérer le développement des régions frontalières et coordonner les politiques frontalières. A partir de 1988, la commission a organisé des ateliers bilatéraux avec les cinq pays qui partagent des frontières avec le Nigeria : le Bénin, le Cameroun, le Niger, la Guinée Equatoriale et le Tchad.
- 9- La seconde est plus récente et provient des autorités maliennes qui projettent de promouvoir les « pays frontaliers » c'est à dire la coopération transfrontalière comme support du processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Cette initiative qui s'appuie sur les actions du Club du Sahel de l'OCDE et visant à promouvoir l'économie locale des zones frontalières est encore à ses débuts et ses activités se cantonnent pour le moment à l'organisation des séminaires de dissémination du concept de pays frontière.

2-2- Les observatoires volontaristes.

- 10-** L'ONG internationale ENDA Tiers - Monde basée à Dakar au Sénégal a entrepris depuis peu de consacrer une partie de ses activités à l'analyse de la dynamique de fonctionnement de la Ségambie, cet espace géographique à cheval sur le Sénégal, la Gambie et la Guinée Bissau. Elle a mis en place un instrument de concertation entre les acteurs qu'anime DIAPOL : Dialogue Politique. Les études thématiques servent d'instruments de concertation entre les acteurs de la région.
- 11-** Cependant c'est autour du Nigeria qu'a fonctionné l'observatoire le plus dynamique. Le Nigeria est un géant économique et démographique de l'Afrique de l'Ouest. Il représente 76 % de la population et 68 % du PIB de l'ensemble géographique qu'il forme avec ses quatre voisins immédiats (Bénin, Niger, Cameroun, et Tchad). Il entretient des relations commerciales soutenues avec ses voisins dont la majeure partie échappe aux statistiques officielles. Ces transactions déclinent des problématiques spécifiques selon la nature de l'économie des voisins. Alors que le commerce de réexportation est au cœur des relations Bénin- Nigeria, ce sont plutôt les questions de sécurité alimentaire qui sont au centre des liens entre le Niger, le Tchad d'une part et le Nigeria d'autre part . Par contre ce sont des préoccupations de concurrence des produits manufacturés qui caractérisent les relations entre le Cameroun et le Nigeria. Ces spécificités ont été renforcées au cours des dernières années par la dépréciation continue de la Naira (monnaie Nigériane) et la volatilité de la politique commerciale de ce pays.
- 12-** Dans ce contexte le programme « Suivi des échanges transfrontaliers entre le Nigeria et les pays voisins », s'est fixé pour objectif, d'une part, de permettre aux pays de la Zone Franc de mieux prendre en compte les relations économiques avec le Nigeria dans la définition de leurs stratégies de développement; et d'autre part, de contribuer au dialogue régional sur certains volets des politiques économiques.
- 13-** Le programme qui a été entièrement financé par le Ministère français de la coopération a été mis en œuvre par un réseau de chercheurs du Nigeria, du Bénin, du Tchad, du Niger et du Cameroun, coordonné par l'IRAM et le LARES.
- 14-** Le dispositif mis en place a permis de collecter des données relatives aux taux de changes Naira/ principales devises : dollar US, livre sterling, Euro, Franc Cfa BEAC et BCEAO ; aux prix de près de 200 produits manufacturés et agro-alimentaires. Ces informations sont consignées dans quatre bases de données et servent de support aux deux publications majeures du programme : le bulletin trimestriel de liaison : l'Écho des Frontières (27 numéros à ce jour) et les notes mensuelles de conjoncture au Niger et au Bénin.
- 15-** Plusieurs études thématiques ont été réalisées sur demande des Etats ou des organisations socio-professionnelles. Elles ont été disséminées lors d'ateliers spécifiques regroupant outre les représentants des organisations socio-professionnelles, des Etats, des institutions de coopération et d'intégration régionale, quelques membres du Comité de pilotage et du comité scientifique.
- 16-** Au terme de près de 4 années d'observation, de la dynamique régionale en Afrique de l'ouest, il se dégage que :
 - L'intégration par les échanges, qui s'intensifie, demeure en décalage avec les politiques affichées et les processus formels d'intégration régionale.

- ❑ Cette intégration est peu favorable aux investissements productifs, notamment parce qu'elle renforce l'incertitude qui pèse sur les décisions des agents économiques.
- ❑ Les Etats maintiennent une position ambivalente à l'égard des processus d'intégration régionale

II- Bref rappel du niveau et de la nature des relations économiques entre la République Dominicaine et Haïti.

- 17-** Jusqu'au début des années 1990, les relations économiques entre les deux Républiques ont été marquées beaucoup plus par les flux de main d'œuvre que par le mouvement des produits. L'embargo commercial imposé à Haïti suite au coup d'État de 1991 a cependant déclenché une dynamique d'échanges de marchandises, d'abord de la République Dominicaine vers Haïti, mais a conduit aussi rapidement à un mouvement d'exportation de produits haïtiens, agricoles notamment, vers le pays voisin.
- 18-** En 2004, Haïti est le troisième partenaire commercial de la R.D., après les Etats-Unis et Porto-Rico, et la République Dominicaine compte parmi les principales destinations pour les exportations de produits agricoles haïtiens.
- 19-** Les produits agricoles et agro-alimentaires occupent une place importante dans ces échanges. En 2001, l'étude menée par le Réseau Sécurité Alimentaire de l'Union Européenne sur les échanges transfrontaliers de produits agricoles entre les deux pays estimait les exportations de produits agricoles haïtiens à plus de U.S.\$13 Millions et celles de la R.D. à environ \$ 34 Millions. Pour la plupart des zones frontalières haïtiennes, qui ne sont rattachées aux principaux marchés du pays que par des voies de pénétration aléatoires et en mauvais état, le débouché dominicain est d'une importance capitale pour la génération de revenus monétaires. Il permet à des dizaines de milliers d'exploitants agricoles et de commerçants d'écouler à des prix intéressants une production qui autrement ne serait que faiblement valorisée.
- 20-** Parallèlement, Haïti est devenu un marché important pour de multiples segments de l'agro-industrie dominicaine (œufs, poulet, légumes, fruits) et une source de matières premières pour certains secteurs de transformation (pois d'angole, tabac, viande). Le suivi des flux de produits agricoles et la connaissance des filières pour les principaux produits échangés peuvent ainsi constituer des outils majeurs pour la prise de décision et pour une meilleure définition des politiques pour les différents acteurs impliqués (producteurs, commerçants ou intervenants).

III- Rappel des objectifs de l'observatoire et de la mission

3.1 - Les objectifs de l'observatoire

- 21-** Le LAREHDO est une fondation haïtienne qui vise à renforcer les relations entre Haïti et la République Dominicaine à travers la promotion d'études et de recherches sur des problématiques transfrontalières. Il souhaite aussi contribuer à une meilleure valorisation des produits haïtiens exportés en République Dominicaine et à une intégration plus équitable et durable entre les deux pays au bénéfice de leurs producteurs.
- 22-** Le Laboratoire bénéficie d'une subvention de la Commission Européenne pour la mise en place d'un observatoire des échanges de produits agricoles entre les deux pays qui s'appuie sur un dispositif de collecte régulière d'informations relatives aux quantités et

aux prix des produits échangés, sur des études de filières de produits agricoles et sur un suivi des mesures de politique économique mises en œuvre tant à Haïti qu'en République Dominicaine.

- 23-** Selon le document d'évaluation du projet « la mise en place d'un observatoire des échanges vise à contribuer à une meilleure valorisation des produits haïtiens exportés en République Dominicaine, et plus généralement, à une intégration plus équitable et durable entre Haïti et la République Dominicaine au bénéfice des producteurs; cet observatoire permettra par ailleurs d'améliorer le suivi de la situation de sécurité alimentaire en Haïti en intégrant les réexportations vers la République Dominicaine et les importations informelles en provenance de la République Dominicaine ».
- 24-** De façon spécifique « l'observatoire devra fournir sur une base régulière des informations détaillées, pertinentes, digérées (ayant fait l'objet d'analyses) et actualisées sur les échanges informels de produits agricoles et agro-industriels entre les deux pays, au profit des opérateurs du secteur privé, des décideurs d'organisations de la société civile intéressés, et des responsables publics (État, organisations internationales et collectivités locales) ».

3-2 - Les objectifs de la mission

- 25-** L'objectif assigné à cette première mission d'appui à la mise en place du dispositif de collecte et de diffusion de l'information est de faire, à partir des expériences préalables de suivi d'échanges frontaliers en Haïti et en Afrique de l'Ouest, des recommandations concernant:
- l'organisation de la chaîne de collecte, transmission, analyse et diffusion des données issues du suivi,
 - la valorisation des informations : quel public viser, sous quelle forme atteindre le public visé ?
 - les modalités de diffusion des informations,
 - les outils de collecte de données

IV- Description des activités de l'observatoire.

Plusieurs activités sont prévues dans le cadre de l'observatoire

26- Le plus important concerne sans nul doute le suivi des marchés frontaliers qui animent l'essentiel des transactions commerciales de produits agricoles entre les deux pays. Plusieurs variables seront collectées, notamment les prix d'une trentaine de produits agro-pastoraux dont la liste est jointe en annexe, les quantités d'une quinzaine de produits, l'origine et la destination des produits agro-pastoraux retenus. Au titre des variables à collecter figurent également les taux de change au marché parallèle de la Gourde et du Peso et les taux de change officiel de la Gourde et du dollar d'une part ; du Peso et du dollar d'autre part. Ce suivi des marchés sera fait simultanément avec celui des politiques macroéconomiques et sectorielles des deux pays. A cet effet, il s'agit plutôt de collecter les éléments de politiques macro-économiques et sectorielles : taux d'inflation, mesures fiscales, législations commerciales et autres mesures non tarifaires permettant d'apprécier les déterminants des échanges entre les deux pays. Ce volet s'intéressera également aux évolutions récentes enregistrées dans les secteurs agricoles et industriels des deux pays.

27- Six études de filières seront réalisées. Ces études ont pour objectif de fournir des éléments d'information sur la compétitivité des exportations haïtiennes et dominicaines, sur les perspectives à long terme des marchés pour les produits d'exportation haïtiens en République Dominicaine ainsi que sur les possibilités de substitution aux importations de produits agricoles dominicains en Haïti. Ces questions n'ont jusqu'à présent été traitées que superficiellement dans l'ensemble des travaux réalisés sur les échanges transfrontaliers de produits agricoles. Six produits ont été retenus en fonction de l'importance de leur valeur à l'exportation. Du côté des exportations haïtiennes, il s'agit *du café, de la mangue, de l'avocat et du pois congo*. La valeur annuelle estimée des exportations de ces produits se situe pour chacun entre 1 et 5 Millions de dollars américains. Pour les produits d'exportation dominicains, il s'agit de la *banane*, qui concurrence fortement la production haïtienne à certaines périodes de l'année, et des *œufs*, pour lesquels la République Dominicaine fournit plus de 90% de la consommation haïtienne de cet aliment protéiné de base. Ces études fourniront in fine aux acteurs en présence : Etat, opérateurs économiques du secteur commercial et industriel, aux producteurs des informations fiables à des fins de prise de décision.

28- Les publications sont destinées à assurer l'interface entre l'observatoire et les différents groupes cibles : institutions publiques et privées, décideurs, partenaires au développement, opérateurs économiques et producteurs. Ces publications portent principalement sur le bulletin bimensuel, les notes de synthèse et les rapports des études filières ou de synthèse.

29- La tenue d'ateliers de dissémination des informations des résultats de l'observatoire. Ces ateliers sont conçus comme des instruments de dialogue à la fois politique et opérationnel entre l'observatoire et les différents groupes cibles : pouvoirs publics haïtien et dominicain, opérateurs économiques, producteurs, institutions privées ou non gouvernementales, partenaires au développement sur les instruments de politiques agricoles et concernant d'autres secteurs d'activité.

V – Les recommandations et suggestions

5-1- Au titre des activités spécifiques de suivi des marchés.

□ *Du choix des marchés.*

30- Les échanges de produits agricoles entre les deux pays sont réalisés à travers une quarantaine de marchés d'importance variable, situés des deux côtés et sur toute la longueur de la frontière. Compte tenu des contraintes budgétaires, il est suggéré de travailler un nombre restreint de marchés choisis sur la base de l'importance des flux estimés à travers les différentes enquêtes conduites ces quatre dernières années et également en fonction des difficultés d'accès aux marchés, dont certains en Haïti sont quasiment inaccessibles en saison pluvieuse (même en motocyclette).

31- Il est proposé de suivre au total 10 marchés situés entre Ouanaminthe/Dajabon au nord et Anse à Pitres/Pedernales au sud. Ces marchés comprennent des lieux où transitent principalement les exportations de produits dominicains et des points de passage importants de produits haïtiens à destination de la République Dominicaine.

32- Les points de passage de produits dominicains retenus pour enquête sont les quatre principaux lieux d'exportation de produits agricoles dominicains. Les autorités dominicaines ont fait le choix de concentrer leurs exportations sur un petit nombre de marchés. Des quantités beaucoup plus limitées de produits dominicains transitent par des lieux secondaires. En allant du nord vers le sud, les marchés suivants ont été sélectionnés:

- Dajabon
- Elias Piña/ Carisal
- Jimani
- Pedernales

33- Les exportations de produits haïtiens seront suivies sur 8 marchés dont deux déjà cités plus haut :

- Béra, Don Miguel et la Peñita situés en territoire dominicain à la frontière du Département du Nord-Est. Il s'agit de marchés spécialisés dans le commerce d'une gamme limitée de produits mais où transitent une grande partie des mangues, avocats et grenadia (fruit de la passion) exportés en R.D. Des enquêtes qualitatives seront menées en juillet 2004 pour vérifier la pertinence de ce choix et, dans l'éventualité de changements dans les circuits, modifier les lieux de collecte.
- Ti Lori, à la limite nord du Département du Centre, est le marché d'exportation le plus important pour les produits haïtiens et lieu de transit majeur pour les mangues, l'avocat, le petit bétail et la volaille.
- Atobio, poste d'achat du Département du Centre situé sur la rive dominicaine de l'Artibonite et point de passage important pour le petit bétail et le pois congo.
- Carisal, lieu de passage important à la fois pour les produits dominicains et ceux en provenance d'Haïti, situé en Haïti sur la route Belladère-Elias-Piña (Bas Plateau Central) autour du poste frontière dominicain.
- Nan Rak, situé en territoire dominicain, à la lisière de la Forêt des Pins. Ce marché saisonnier est le principal lieu d'échange pour la pomme de terre et un marché significatif pour les transactions de l'avocat de contre-saison.
- Pedernales/Anse à Pitres, à la pointe sud-est de la frontière, qui écoule la production de cette extrémité du pays.

□ **Des produits retenus**

34- Au titre des exportations haïtiennes et des exportations dominicaines, la mission recommande de suivre une trentaine de produits agro-pastoraux. Pour des raisons méthodologiques, les produits sont déclinés en variétés pour favoriser l'analyse des prix qui seront collectés. Il est en effet important que les prix soient collectés pour les mêmes variétés de produits sur tous les marchés retenus pour favoriser l'analyse. Le répertoire des variétés n'est pas exhaustif. La mission de supervision et les monographies initiales que les enquêteurs devront produire permettront de compléter cette liste.

Exportations haitiennes		Exportations dominicaines	
Produit principal	variétés	Produit principal	Variétés
Avocat	Avocat Avocat Guatemala – gros et petit	Sucre	Blanc Roux
Café	Pilé Cérise Lavé	Farine de blé	
Pomme de terre	Petit calibre Gros calibre	Son de blé	
Mangue	Jean-Marie Cachiman Francisca Autres	Ananas	
Pois congo	Gousse Grain frais et sec	Papaye	
Miéliton	Vert Blanc	Orange douce	
Riz Miami	- autres riz	Carotte	
Brisure de riz	Qualité inférieure Qualité supérieure	Choux	
Banane	Plantano Guinéo Figue	Tomate	
Cabri	Male Femelle	Oignon	Local Importé
Œuf	Blanche Brune	Echalotte	
Poulet créole		Aubergine	
Pintade		Pomme de terre	Petit calibre Gros calibre
Poulet industriel		Patate douce	
Giraumon		Malanga	
Maïs	Grain Moulu	Tabac	Qualité supérieure Rejet
Tabac		haricot	Noir Rouge Rejet
Fruit passion		Abats	Morceaux poulets Poulets entiers Lard (capa)
Noix de cajou	Frais Grillé	Noix de coco	
Haricot	Noir Rouge Rejet	Poussins	
Sésame			
Sorgho			
Arachide			
Manioc	Amer Doux		
Orange	Doux Amer		
Oignon	Importé		

	Local		
Citron			
Choux			
Noix de coco	Frais Sec		

□ **De la méthode de collecte des prix :**

35- Les prix constituent une variable importante dans le dispositif de suivi des marchés et des échanges transfrontaliers. Ils permettent d'apprécier les arbitrages qui s'opèrent entre l'offre et la demande de tous les produits retenus. De ce point de vue, la mission recommande de relever les prix :

K auprès des intermédiaires tant dominicains qu'haïtiens que l'analyse que l'analyse du fonctionnement des marchés a mis en relief comme étant le maillon essentiel des circuits de commercialisation ;

K de deux catégories de transactions ; les prix des transactions en gros , c'est à dire des transactions dont le volume dépasse la tonne du produit considéré, généralement les échanges à partir des camions. La seconde catégorie de prix qu'il est suggéré de relever est celle du demi-gros. Les ventes en demi-gros sont intermédiaires entre celles du gros et du détail. Les transactions d'un carton de poussins, d'un plateau d'œufs sont des ventes en demi-gros par exemple. Il en est de même de celle d'un sac de riz, de haricot ou du sorgho.

K les prix auprès de trois intermédiaires au minimum entre 8 heures et 11 heures à chaque passage. La moyenne des trois relevés tiendra lieu du prix du produit consigné par l'enquêteur sur les fiches d'investigation.

K Les prix seront relevés *deux fois par mois pour tous les produits identifiés et dans l'ensemble des marchés retenus.*

36- La configuration de la fiche de relevés des prix se présente comme suit :

Marché : Jour/ Mois/ année

Produit	Variétés	Prix du gros	Prix du demi-gros	Observations
Maïs	Grain	-	-	
	Moulu	-	-	

□ **De la quantification des produits.**

37- La quantification constitue le talon d'Achille des observatoires des échanges transfrontaliers. En effet dans bien des régions, la majeure partie des transactions échappent aux statistiques officielles. Les méthodes les plus éprouvées d'estimation des quantités de produits objet des échanges frontaliers ont souvent combiné plusieurs

approches. La plus répandue est l'approche budget consommation, qui est cependant très coûteuse. Elle permet par déduction de la demande nationale de l'offre d'apprécier les volumes des transactions. Il est souvent impossible de savoir l'origine ou la destination finale des produits si le pays partage des frontières avec plusieurs autres. Les analyses filière dans la mesure où elles sont approfondies permettent d'approcher les quantités de produits mises en circulation. Dans certains pays des mécanismes de régulation mis en œuvre par les acteurs permettent de disposer de données relativement fiables, une bonne partie des échanges étant consignée dans des documents. Dans tous les cas de figure, il importe d'adapter la méthode d'estimation des flux à la spécificité des échanges dans chaque pays, zones frontalières, voir à chaque produit. Dans le cas précis des transactions commerciales transfrontalières haitiano-dominicaines deux démarches peuvent permettre d'approcher au mieux l'ampleur des échanges de produits agro-pastoraux entre les deux pays.

K La première consiste à faire un inventaire de l'offre des produits présentés sur le marché avant le début des transactions, de procéder à un second inventaire en début d'après midi (entre 12 heures et 13 heures). La différence de quantités relevées entre les deux inventaires sera considérée comme celle ayant fait l'objet des transactions sur le marché ce jour de foire. Cette démarche peut être appliquée au marché de Dajabon dont le fonctionnement est bien régulé par les autorités dominicaines (ouverture et fermeture de la frontière à des heures bien précises).

K La seconde démarche consiste à faire un comptage systématique des véhicules de transport de marchandises qui traversent la frontière, les jours de foire des marchés frontaliers notamment. Malgré la difficulté de mise en œuvre de cette démarche, (certains camions traversent la frontière la nuit), elle peut permettre de se faire une idée assez claire des tendances générales des échanges.

K Dans l'un et l'autre cas, il faudra cependant coupler les observations directes sur le terrain du dépouillement des statistiques des structures de régulation du marché, (cas de Ti Lori) et de promotion des exportations (cas de Dajabon en République dominicaine).

KEn raison des difficultés de mise en œuvre des méthodes de quantification, la mission suggère que l'opération soit concentrée essentiellement sur les produits suivants : *café, pomme de terre, mangue, poids congo, avocat, mieliton, riz réexporté, haricot, brisure de riz, banane, œuf, cabri, pintade, poulets créole, poulet industriel*. Les quantifications seront effectuées tous les jours de foire pour les marchés et les jours de débarquement / embarquement des bateaux pour les zones portuaires.

38- Modèle de fiche de quantification

Marché..... Jour/ Mois/ année.

Produits	variétés	Quantités	Observations
Mais	Grain Moulu		

Les fiches devront clairement spécifier l'unité, au mieux la tonne, à défaut le nombre de sacs, de cartons, de camions, de régimes, de plateaux etc.

K Les relevés préciseront également l'origine et la destination des produits. Outre le pays, cette indication s'efforcera de préciser les zones de production en ce qui concerne l'offre et les marchés (ville) de consommation des produits pour ce qui est de la demande. La fiche de relevé présente la caractéristique suivante.

Marché.....jour / mois/ année

Produit	Variétés	Origine		Destination		Observations
		Pays	Localités	Pays	Localités	
Maïs						
	Grain Moulu					

❑ *Du suivi des taux de change.*

39- Deux types de taux de change seront collectés.

K Les taux officiels de change Gourde / dollar, et Peso/dollar. Cette information sera collectée auprès des banques centrales des deux pays, ou auprès des banques commerciales et autres bureaux de change agréés implantés dans les zones d'enquêtes.

K Les taux de change sur le marché parallèle aux abords des marchés et autres lieux de transactions. Les relevés seront effectués prioritairement auprès des opérateurs économiques (trois au minimum par passage) pour éviter les biais que les cambistes pourraient introduire dans la fixation des taux qui font généralement l'objet de marchandage. L'enquêteur relèvera le taux à l'achat et à la vente des monnaies servant de transactions commerciales sur les différents marchés, tous les jours.

La fiche de relevé se présente comme suit :

Marché.....jour/mois/année

Date	Gourde / Peso		Peso /Gourde	
	Achat	Vente	Achat	Vente

40- Enfin la fiche d'enquête suggère de la part de l'enquêteur deux types de commentaires : une série de remarques spécifiques à chaque produit et un d'ordre général présentant l'évolution globale du marché. Cette précaution permet à l'enquêteur d'être moins routinier et au superviseur d'avoir des éléments qualitatifs d'appréciation de la dynamique des échanges dans chaque secteur.

❑ *De la transmission des informations.*

41- La transmission des données collectées constitue un maillon important du dispositif. Dans le meilleur des cas, il aurait été intéressant de recourir aux nouvelles méthodes de l'information et de la communication. Au regard du niveau de développement de ces technologies dans le pays, le dispositif aura recours au service de la poste pour acheminer les données des lieux d'investigation à Port Au Prince où elles seront traitées. La transmission sera faite par mois et les informations devront arriver à Port, au plus tard le dix du mois qui suit celui du relevé.

5- 2- Au titre des publications

42- Trois principales publications sont prévues dans le cadre de la valorisation des activités de l'observatoire : le bulletin bimestriel, les rapports d'études et les notes de synthèse.

□ *A propos du bulletin bimestriel.*

43- Le bulletin bimestriel constitue incontestablement le plus important outil de dialogue entre l'observatoire et les différents acteurs qui sont à l'interface des relations entre les deux pays. Pour ce faire, il doit s'efforcer à travers la pertinence des informations qu'il apporte d'intéresser le maximum de lecteurs de niveau intellectuel fort varié. Il doit être rédigé dans un style simple et clair, débarrassé de terminologies inaccessibles aux non initiés des sciences sociales. A titre indicatif, trois rubriques d'information doivent meubler prioritairement le bulletin afin de permettre aux différents acteurs de suivre la dynamique des relations entre les deux pays. Le premier concerne les déterminants qui doivent insister sur les mesures de politiques macro-économiques et sectorielles qui ont une influence sur les transactions commerciales. La seconde est relative au fonctionnement du marché : le niveau des prix, nature des produits objet des transactions, origine et direction des flux, stratégie des acteurs. La troisième concerne l'appréciation de l'impact des transactions sur les différents acteurs et si possible sur l'économie du pays : revenus des opérateurs, sécurité alimentaire etc.

□ *Les rapports d'étude de filière.*

44- Au nombre de six, ces documents peuvent être considérés comme des fondamentaux des travaux de l'observatoire. Ils peuvent faire l'objet de publication synthétique ou alimenter les revues scientifiques et autres publications accessibles à un grand groupe.

□ *Les notes de synthèse :*

45- Elles sont conçues pour rendre compte d'informations ponctuelles importantes. Elles peuvent de ce fait être les résumés soit des études filières soit des études de synthèses. Les notes de synthèse doivent fournir des informations de base aux différents acteurs, producteurs, opérateurs économiques sur la politique agricole et les mesures de politiques commerciales prises dans les deux pays. Parmi les informations qu'il semble important de rendre disponibles pour les producteurs agricoles et les intermédiaires :

- des données de base sur l'évolution globale de l'économie et de la demande pour les différents produits alimentaires importés en R.D.
- des éléments de base de la politique agricole dominicaine
- les dispositions légales susceptibles d'affecter les flux transfrontaliers de produit

5-3- De la dissémination des informations.

46- Les trois principaux outils de diffusion des résultats prévus sont un bulletin statistique bimestriel, des notes de synthèse trimestrielles et des publications spécifiques relatives aux différentes filières analysées. Le public initialement visé était donc constitué surtout de décideurs et intervenants dans le secteur agricole et les membres du secteur privé formel impliqués dans l'agro-exportation. L'intérêt limité manifesté par le secteur formel d'agro-exportation relevé dans les débats menés autour de l'étude récente commanditée par l'Association des Industries d'Haïti sur l'offre exportable vers la RD ont amené l'équipe à s'interroger sur la pertinence des orientations retenues pour la diffusion de l'information collectée. Le secteur formel est en effet d'abord orienté vers la satisfaction du marché américain, dont elle a une certaine expérience, qui lui paraît moins risqué que le marché dominicain dans les conditions actuelles et pour lequel la marge d'expansion de ses activités est déjà importante. Il apparaît ainsi que le secteur informel demeurera vraisemblablement dans le moyen terme le promoteur quasi - exclusif des échanges de produits agricoles vers la RD. C'est donc aux petits opérateurs économiques du secteur informel, aux producteurs que les différentes publications s'adresseront prioritairement.

47- La question se pose donc de mieux définir les besoins d'information économique de ce type d'agent et de définir les moyens de diffusion de cette information vers un public de producteurs et d'intermédiaires à forte proportion d'analphabètes. Il s'agira donc, en même temps qu'une importante quantité d'information écrite est produite, de la synthétiser dans un langage clair pour la rendre facilement assimilable et de mettre à profit les moyens de radio-diffusion existants pour la rendre accessible. Un inventaire des stations de radio-diffusion captées dans les régions concernées par le commerce transfrontalier serait à réaliser afin de toucher ce public de producteurs et d'agents commerciaux informels.

48- Les objectifs visés seraient de contribuer à rendre les transactions plus transparentes pour les producteurs et intermédiaires haïtiens et de rendre compréhensibles et moins imprévisibles les fluctuations des cours des produits. L'analyse des tendances à moyen et long terme de la demande dominicaine qui sera réalisée à travers les études de filières pourra être utile pour mieux comprendre le marché et servira également d'élément d'aide à la décision pour les producteurs. Des résumés synthétiques rédigés en créole dans un langage simple et clair pourraient être mis à la disposition des médias et des organisations de producteurs.

49- Au total quatre canaux de dissémination des résultats (bulletins, notes synthétiques, rapports d'étude) de l'observatoire sont suggérés.

- ❑ Par courrier électronique, notamment en ce qui concerne les bulletins et les notes de synthèses. A cet effet une base de données des adresses électroniques des différents destinataires dans les deux pays devra être disponible au LAREHDO.
- ❑ A travers des supports papiers. Le LAREHDO s'efforcera en liaison avec l'IRAM de rechercher un nom accrocheur au bulletin. Ce dernier comprendra au maximum cinq pages dont la première consacrée à l'éditorial signé par le chargé de l'étude ou tout autre membre de l'équipe de pilotage.
- ❑ Des ateliers de présentation de l'état d'avancement des travaux et de restitution des résultats des études. Au nombre de 6, ces ateliers doivent s'efforcer de rassembler un grand nombre de personnes averties des questions économiques, agricoles et commerciales du pays, mais aussi d'adopter une démarche

participative de façon à recueillir le maximum de recommandations pour améliorer les résultats de l'observatoire. Une place spéciale pourrait être faite aux producteurs des principales spéculations identifiées, ainsi qu'aux opérateurs économiques dont le champ d'activité est à l'interface entre les deux pays.

- La diffusion par la presse locale, radio, télévision et presse écrite en français et surtout en créole. La mission recommande spécialement que les diffusions par la radio et la télévision soient entourées de précaution pour éviter des dérapages. Elles pourraient être faites sous forme d'interview que le chargé d'étude accorderait à ces organes. Dans tous les cas ces résumés doivent être traduits en créole avant leur diffusion.

5-4 - Au titre du dispositif de gestion de l'observatoire

50 -La mission suggère de recentrer les missions et les tâches des différents responsables chargés de la mise en œuvre des activités et de la gestion du dispositif comme suit :

- **Le chargé d'étude.** Il est responsable de l'ensemble du dispositif. Il est chargé notamment
 - de la conception des instruments de collecte et d'analyse des données,
 - de la coordination des informations sur les différents sites retenus, aussi bien en Haïti qu'en République Dominicaine
 - de l'analyse des données aux fins de publication du bulletin bimestriel et des notes de synthèses,
 - de la diffusion élargie des produits de l'observatoire
 - d'assurer l'interface entre l'observatoire et les différents partenaires
 - enfin du bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif
- **Le Superviseur de l'observatoire,** sous la responsabilité du chargé d'étude, il participe au recrutement et à la formation des enquêteurs, assure les missions périodiques de supervision, reçoit, centralise, dépouille et consigne les données dans les différentes bases, procède à l'apurement des bases, au traitement des statistiques : sortie des tableaux descriptifs sur requête du chargé d'étude. Il participe à l'analyse des données, contribue à la rédaction des bulletins bimestriels. Il assure la diffusion des bulletins par courrier électronique ;
- **Les enquêteurs,** d'un bon niveau intellectuel, ils doivent avoir une bonne connaissance du milieu dans lequel ils sont pressentis pour faire la collecte des données. Ils sont chargés de la collecte des informations sur les marchés conformément aux fiches à eux distribués, de leur acheminement par voies appropriées au chargé d'étude. Ils doivent produire sous la responsabilité du superviseur une monographie de la zone frontalière où ils interviennent au lancement du suivi des marchés.

5-5- Du chronogramme de réalisation des différentes activités.

51- La planification générale des activités se présente comme suit :

Intitulé de l'activité	Date indicative de réalisation	Date indicative de dissémination des résultats des études
Lacement du suivi des marchés transfrontaliers	28 juin- 12juillet 2004	-
Atelier de lancement de l'observatoire	Octobre 2004	-
Etude café et pois congo	Octobre 2004 – Janvier 2005	Mars 2005
Etude œufs et bananes	Avril- Mai 2005	Août 2005
Atelier d'évaluation à mi-parcours	Juin 2005	-
Etude mangues et avocat	Juillet – Octobre 2005	Février 2006
Synthèse des politiques sectorielles	Janvier – Février 2006	Avril 2006

52- l'équipe de coordination des activités de l'observatoire devra prendre toutes les dispositions pour démarrer effectivement le suivi des marchés frontaliers le 28 juin . Ce démarrage sera étalé sur la période du 28 juin au 12 Juillet conformément au calendrier ci-dessous. L'équipe procédera à la première supervision conjointe (chargé d'étude – superviseur) entre le 15 juillet et le 9 août. Cette première supervision conjointe est indispensable pour corriger toutes les imperfections des questionnaires et régler les problèmes auxquels seront éventuellement confrontés les enquêteurs.

53- La période de démarrage sera également utilisée par le chargé d'étude à la confection sur excel des bases de données : prix, volumes et taux de change. La sortie du premier bulletin devra intervenir courant deuxième quinzaine du mois de Septembre. Au démarrage, l'équipe de coordination demandera une monographie de chaque secteur aux différents enquêteurs. Cette monographie permettra à l'enquêteur de se doter d'information de base pour ses investigations.

Mois	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre
Date						
Activités	<p style="text-align: center;">* 22/6 Recherche enquêteur Carisal</p> <p>* 10/9 Premier Bulletin</p> <p style="text-align: center;">* 25/6 Debut enq.uêtes Ti Lori</p> <p>* Etude filière café</p> <p style="text-align: center;">* 25/6 Début enquêtes Pedernales</p> <p style="text-align: center;">* 28/6 Début enquêtes Dajabon et autres marchés Nord-Est</p> <p style="text-align: center;">* 5/7 Début enquêtes Carisal</p> <p>* Enquêtes Nan Rak</p> <p style="text-align: center;">* 12/7 Début enquêtes Jimani</p> <p style="text-align: center;">* 19/7 Supervision Jimani</p> <p style="text-align: center;">* 21/7 Supervision Pedernales</p> <p style="text-align: center;">* 25/7 Supervision Ti Lori/ Atobio</p> <p style="text-align: center;">* 27/7 Supervision marchés Nord- Est et Dajabon</p> <p style="text-align: center;">* 6/8 Supervision Carisal</p> <p style="text-align: center;">* 10/8 Premier</p> <p>dépouillement de données</p>					

ANNEXES

Tableau MARCHÉS D'EXPORTATION DE PRODUITS HAITIENS SUIVIS ET VOLUMES ESTIMÉS PAR PRODUIT EN 2001

Marché	Zone	Avocat	Mangue	Pois congo	Cabrits	Poulet	Pintades
Béra/Terre Blanche	Nord-Est	370	1.350	50			
Don Miguel	„	200	800				
La Peñita	„	150	800				
Corozo *	„	450	200				
Ti Lori	Haut Plateau	400	700	900	11.000	3.000	6.000
Biassou*	„		600	150	600	5.000	8.500
Atobio/Guayabal	„			600	12.000		
Los Cacaos*	„			1200	4800		
Thomassique	„				8.000	8500	7000
Nan Kas	Bas Plateau			250	5.000	2.000	2.000
Elias Piña/Carisal	„	350	50	300	1.000	3.500	2.000
Tòtoy	Bas Plateau	500			1900		
Baptiste*	„				2100		
Cañada	„	600		400			
Savanne Bombe	Ouest	100		200	1000		
Nan Rak/Forêt	Sud-est	150		200	500		
Pedernales/Thiotte	„	50	100		1000		

FICH KANTITE TOTAL KI SOTI DOMINIKANI POU JOU MACHE A

MACHE:

DAT:

Pwodi	Kalite	Kantite	Ki kote pwodi a soti (non zòn)	Ki kote pwodi a prale (vil oubyen mache)
Banann	Platano			
	Guineo			
	Fig			
Ze				
Poul blan				
Tèt diri	Siperyè			
	Inferyè			
Militon				
Farin				
Sik	Blan			
	Rouj			
Sondeble				
Diri				
Kokoye	Sèk			
Anana				
Papay				
Sitwon				
Zoranj	Dous			
Kann	Anana			
Kawòt				
Chou				
Tomat				
Zonyon	Lokal			
	Enpòte			
Echalòt				
Berejèn				
Pòm detè	Gwo			
	Piti			
Patat				
Malanga				

Remak:

P.1

FICH KANTITE TOTAL KI SOTI AYITI ALE DOMINIKANI POU JOU MACHE A

MACHE:

DAT:

Pwodi	Kantite	Ki kote li soti (non zòn oubyen mache)	Ki kote li prale (non vil oubyen izin)
Zaboka	Peyi/ gwo		
	Peyi/ piti		
	Gwatemala		
Mango	Jan mari		
	Kachiman		
	Fransik		
Pòm detè			
Pwa kongo	Angous		
	Angren, fre		
Kafe	Pile		
	Seriz		
	Lave		
Kabrit	Mal		
	Femèl		
Poul	Peyi		
Pentad			
Bèf			
Diri Mayami			
Pwa Mayami			
Tamaren			
Joumou			
Mayi	Angren		
	Moulen		
Tabak			

Remak:

FICH SWIVI PRI PWODI KI SOTI AYITI

MACHE:

JOU/ MWA/ANE:

Pwodi	Kalite	Pri pa inite (make si se Peso oswa Goud)		Obsèvasyon
		Pri an gwo (gwo kanntè, ti kanntè, milye...)	Pri an demi-gwo (santèn, douzèn, sak...)	
Zaboka	Peyi/ gwo			
	Peyi/ piti			
	Gwatemala			
Mango	Jan mari			
	Kachiman			
	Fransik			
Pòm detè				
Pwa kongo	Angous			
	Angren, fre			
Kafe	Pile			
	Seriz			
	Lave			
Kabrit	Mal			
	Femèl			
Poul	Peyi			
Pentad				
Bèf				

Lòt remak ak obsèvasyon :

FICH SWIVI PRI PWODI KI SOTI AYITI

MACHE:

JOU/ MWA/ANE:

Pwodi	Kalite	Pri pa inite (make si se Peso oswa Goud)		Obsèvasyon
		Pri an gwo (gwo kanntè, ti kanntè milye...)	Pri an demi-gwo (santèn, douzèn, sak...)	
Diri Mayami				
Pwa Mayami				
Tamaren				
Joumou				
Mayi	Angren			
	Moulen			
Tabak				
Grenadya				
Nwa kajou	Griye			
Pwa	Nwa			
	Rouj			
Wowoli				
Pistach				
Pitimi				
Manyòk	Anmè			
Zoranj	Dous			
	Si			

Lòt remak ak obsèvasyon :

FICH SWIVI PRI PWODI KI SOTI AYITI

MACHE:

JOU/ MWA/ANE:

Pwodi	Kalite	Pri pa inite (make si se Peso oswa Goud)		Obsèvasyon
		Pri an gwo (gwo kanntè, ti kanntè milye...)	Pri an demi-gwo (santèn, douzèn, sak...)	
Zonyon	Lokal			
	Enpòte			
Chou				
Veritab				
Kleren				
Myèl				
Ronn				
<i>Lòt pwodi</i>				

Lòt remak ak obsèvasyon :

FICH SWIVI PRI PWODI KI SOTI DOMINIKANI

MACHE:

JOU/ MWA/ANE:

Pwodi	Kalite	Pri pa inite (make si se Peso oswa Goud)		Obsèvasyon
		Pri an gwo (gwo kanntè, ti kanntè milye...)	Pri an demi-gwo (santèn, douzèn, sak...)	
Banann	Platano			
	Guineo			
	Fig			
Ze				
Poul blan				
Tèt diri	Siperyè			
	Inferyè			
Milton				
Farin				
Sik	Blan			
	Rouj			
Sondeble				
Diri				
Kokoye	Sèk			
Anana				
Papay				
Sitwon				
Zoranj	Dous			

Lòt remak ak obsèvasyon :

FICH SWIVI PRI PWODI KI SOTI DOMINIKANI

MACHE:

JOU/ MWA/ANE:

Pwodi	Kalite	Pri pa inite (make si se Peso oswa Goud)		Obsèvasyon
		Pri an gwo (gwo kanntè, ti kanntè milye...)	Pri an demi-gwo (santèn, douzèn, sak...)	
Kann	Anana			
Kawòt				
Chou				
Tomat				
Zonyon	Lokal			
	Enpòte			
Echalòt				
Berejèn				
Pòm detè	Gwo			
	Piti			
Patat				
Malanga				
Pwa	Rouj			
	Nwa			
	Rejè			
Aba poul				
Mòso poul				
Grès kochon				
Vyann koch.				
Ti pousen	elvaj			

Lòt remak ak obsèvasyon :

